

**ÉLECTIONS AU CONSEIL DE LA COMPOSANTE DE L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES**

**Collège des Professeurs des Universités**  
**Collège des Autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs**  
**Collège des BIATSS**  
**Collège des usagers**

**PROCLAMATION DES RÉSULTATS****LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D. 719-20 et D. 719-21 ;

Vu les statuts de l'Université de Tours ;

Vu les statuts de l'UFR Arts et Sciences Humaines ;

Vu la décision du président n°DAJP/2025-51 en date du 11 février 2025 relative à l'élection des représentants des usagers au sein de différentes composantes de l'établissement, aux écoles doctorales et à la commission de la recherche ;

Vu les procès-verbaux des opérations électorales auxquelles il a été procédé par voie électronique les 26 et 27 mars 2025 ;

**DÉCIDE****Article 1 : Proclamation des résultats****1.1. Collège des Professeurs des universités**

Conformément aux procès-verbaux annexés à la présente décision, sont proclamés élus :

NOM	PRENOM	LISTE
KRAMPL	Ulrike	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
COTRO	Vincent	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
LEFEUVRE	Marie-Pierre	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
PESCE	Sébastien	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
GIRAUDEAU	Caroline	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
POLLINI	Airton	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
CLARYS	David	Collégialité, Equité, et Transparence pour l'UFR ASH
MARIANI	Fosca	Collégialité, Equité, et Transparence pour l'UFR ASH

### 1.2. Collège des Autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs

Conformément aux procès-verbaux annexés à la présente décision, sont proclamés élus :

NOM	PRENOM	LISTE
GAUGAIN	Lucie	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
RENIER	Samuel	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
POIRIER	Christine	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
GAULTIER	Laurent	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
BOULOUX	Nathalie	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
DEBUICHE	Colin	Collégialité, pluralité et solidarité en ASH
CHAMPION-HINDY	Emmanuelle	Collégialité, Equité , et Transparence pour l'UFR ASH
BARET	Florian	Collégialité, Equité , et Transparence pour l'UFR ASH

### 1.3. Collège des BIATSS

Conformément aux procès-verbaux annexés à la présente décision, sont proclamés élus :

NOM	PRENOM	LISTE
BUTEAU	Mylène	Unis et Engagés
PINOTEAU	Pascal	Unis et Engagés
TERSAC	Fabienne	Unis et Engagés
BUSSIERES	Frederic	Unis et Engagés
JAMAIS	Bertille	Unis et Engagés

### 1.4. Collège des usagers

Conformément aux procès-verbaux annexés à la présente décision, sont proclamés élus :

NOM / PRENOM TITULAIRE	NOM / PRENOM SUPPLEANT	LISTE
CORNALBA Naïm	/	Bouge Ta Fac
LEBAS Mathilde	/	Bouge Ta Fac
CAILLAUD Axel	/	Bouge Ta Fac
LEDEUIL Justine	/	Bouge Ta Fac
BILLY Josse	/	Bouge Ta Fac
BONET Sarah	/	Bouge Ta Fac
CHARRON Jules	/	Bouge Ta Fac
BENISSANT Salomé	/	Bouge Ta Fac
PORTALES Hadrien	/	Bouge Ta Fac
BOUET Maëva	/	Bouge Ta Fac
GIRAUD Tom	/	Bouge Ta Fac

#### Article 2 : Début du mandat

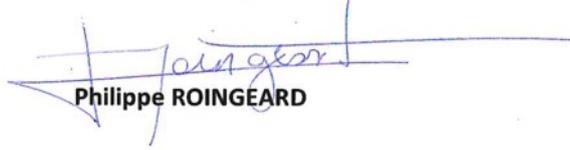
Conformément à l'article L. 719-1 du Code de l'éducation, le mandat des membres élus commence à courir dès la publication de la présente décision.

#### Article 3 : Affichage des résultats

La présente décision sera publiée au recueil des actes de l'établissement et affichée dans les locaux l'UFR Arts et Sciences Humaines.

Fait à Tours, le 28 mars 2025

**Le Président de l'université**



**Philippe ROINGEARD**

**VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS**

Tout électeur ainsi que le président de l'université et le recteur ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Ce recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable présenté devant la commission de contrôle des opérations électorales au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats. Le recours est à adresser à :

Université de Tours

M. le Président de la commission des opérations électorales

Direction des affaires juridiques et du patrimoine

60, rue du Plat d'Étain

BP 12050

37020 Tours Cedex 1

